



KPMG AUDIT SUD-EST  
480 avenue du Prado  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Les Chantiers du Pays  
Martégal**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012  
Association Les Chantiers du Pays Martégal  
Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues  
*Ce rapport contient 12 pages*



KPMG AUDIT SUD-EST  
480 avenue du Prado  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Les Chantiers du Pays Martégal**

Siège social : Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Chantiers du Pays Martégal, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

### Règles et principes comptables

La note A « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 31 mai 2013

KPMG Audit Sud-Est



Joelle Bouchard  
Directeur de mission



Robert Acquaviva  
Associé



ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL  
BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

LIBELLE	ACTIF			PASSIF			
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	EXERCICE AU 31/12/2011	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	EXERCICE AU 31/12/2011
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations corporelles	67 357,24	27 534,06	39 823,18	7 552,12	Réserves	173 429,40	97 686,72
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau	167,05	75 742,68
<b>TOTAL 1</b>	<b>67 357,24</b>	<b>27 534,06</b>	<b>39 823,18</b>	<b>7 552,12</b>	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Subventions investissement renouvelables	10 015,40	10 015,40
Stock de marchandises	1 831,55	0,00	1 831,55	3 108,60	Subventions investissement non renouvelables	1 663,84	2 108,10
Fournisseurs avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>TOTAL 1</b>	<b>185 275,69</b>	<b>185 552,90</b>
Clients et comptes rattachés	41 512,69	7 981,00	33 531,69	42 688,20	<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
Créances fiscales et sociales	830,00	4 000,00	300,00	630,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Autres créances	129 296,81	0,00	125 296,81	159 194,12	Provisions pour charges d'exploitation	106 479,26	31 745,26
Disponibilité	309 599,85	0,00	309 599,85	183 840,70	<b>TOTAL 2</b>	<b>106 479,26</b>	<b>31 745,26</b>
<b>TOTAL 2</b>	<b>483 070,90</b>	<b>11 981,00</b>	<b>471 089,90</b>	<b>389 461,62</b>	<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>COMPTES A REGULARISER</b>					- sur subvention fonctionnement	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	656,85	0,00	656,85	744,70	- sur autres ressources	0,00	0,00
Charges à étaler	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>TOTAL 3</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 3</b>	<b>656,85</b>	<b>0,00</b>	<b>656,85</b>	<b>744,70</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
					Dettes financières	0,00	0,00
					Dépôts de garantie reçues	0,00	0,00
					<b>TOTAL 4</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
					Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 003,95	6 354,43
					Dettes fiscales et sociales	178 226,83	152 422,20
					Autres dettes	9 209,20	8 850,40
					<b>TOTAL 5</b>	<b>201 439,98</b>	<b>167 627,03</b>
					<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
					Produits constatés d'avance	18 375,00	12 833,25
					<b>TOTAL 6</b>	<b>18 375,00</b>	<b>12 833,25</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>551 084,99</b>	<b>39 515,06</b>	<b>511 569,93</b>	<b>397 758,44</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>511 569,93</b>	<b>397 758,44</b>

**ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012**

LIBELLE	DU 01/01/2012 AU 31/12/2012		DU 01/01/2011 AU 31/12/2011	
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		1 818 908,67		1 703 592,12
Production vendue de biens et services	170 274,21		177 786,24	
Production immobilisee				
Subvention d'exploitation	1 604 533,55		1 489 532,96	
Reprises sur provision et transfert de de charges	44 100,91		36 272,92	
Autres produits de gestion				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		1 816 202,26		1 628 184,62
Achats de marchandises	38 530,01		36 311,30	
Variation de stock	1 277,05		909,53	
Achats autres approvisionnements	3 372,88		3 267,21	
Autres achats et charges externes	76 134,68		44 942,09	
Impots et taxes et versements assimiles	53 336,00		46 536,50	
Salaires et traitements	1 252 712,13		1 151 317,39	
Charges sociales	305 492,03		280 895,20	
Autres charges	166,28		3 791,18	
Dotations aux amortissements	6 447,20		3 092,84	
Dotations aux prov. pour dépréciation	78 734,00		57 121,38	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 706,41		75 407,50
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		0,00		0,00
Autres interets et produits	0,00		0,00	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		112,50		535,44
Interets et charges	112,50		535,44	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		-112,50		-535,44
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		2 593,91		74 872,06
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		444,26		870,62
Produits de Cession d'éléments d'actifs				
Produits sur exercices anterieurs			335,63	
Quote part subvention viré au résultat	444,26		534,99	
Reprises sur provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		2 871,12		0,00
Charges sur opérations de gestion	2 871,12			
VNC des éléments d'actifs cédés	0,00			
Dotations exceptionnelles				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		-2 426,86		870,62
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		1 819 352,93		1 704 462,74
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		1 819 185,88		1 628 720,06
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		167,05		75 742,68



## ASSOCIATION "CHANTIER DU PAYS MARTEGAL"

ELEMENT numero	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2012 AU 31/12/2012	INFORMATIONS	
		PRODUITES note numero	NON PRODUITES N/S ou N/A
1	<b>A REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	X	
	Methode d'evaluation	A1	
	Calcul des amortissements et des provisions	A2	
	Changements de methode		
	Dérogrations		NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	A3	
	<b>B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>		
2	Etat de l'actif immobilise	B1	
3	Etat des amortissements	B2	
4	Etat des provisions	B3	
5	Etat des échéances des créances et des dettes	B4	
6	Informations et commentaires sur:		
	01 Elements relevant de plusieurs postes du bilan		NA
	02 R évaluation		NA
	03 Frais d'établissement		NA
	04 Frais de recherche appliquée et de développement		NA
	05 Fonds commercial		NA
	06 Interets immobilises		NA
	07 Interets sur éléments de l'actif circulant		NS
	08 Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
	09 Avances aux dirigeants		NA
	10 Produits a recevoir	B5	NA
	11 Charges a payer	B5	
	12 Charges et produits constatés d'avance	B6	
	13 Charges a répartir sur plusieurs exercice		NA
	14 Composition du capital social		NA
	15 Parts bénéficiaires		NA
	<b>C ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		
7	Credit bail		NA
8	Engagements financiers		NA
9	Dettes garanties par des suretés réelles		NA
10	Identité des société-mères consolidant les comptes de la société		NA
11	Liste des filiales et participations		NA
12	Droit Individuel à la Formation	C12	
13	Indemnités de départ à la retraite	C13	
	<b>D AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</b>		NA
14	Divers elements significatifs		

## FAITS SIGNIFICATIFS

### A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Elles répondent aux principes généraux de nouveaux états comptables:

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

#### **A1- Méthode d'évaluation**

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

#### **A2- Calcul des Amortissements et Provisions**

##### **A2.1. Les Amortissements**

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

##### **A2.2. Les Provisions**

- Provision pour les congés payés :  
elles sont conformes à la réglementation (droit au titre des périodes de références)
- Provisions pour créances douteuses et débiteurs divers résultent d'une étude au cas par cas.
- Provisions pour risques et charges résultent d'une analyse du risque encouru.

##### **A2.3 Les subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement finançant des biens nécessaires à la pérennisation de l'activité de l'association sont qualifiées de subvention sur biens renouvelables par l'association et ne font pas l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

Dans le cas inverse, les subventions d'investissement sont qualifiées de subventions sur biens non renouvelables par l'association et font l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

### A3- Autres Informations pour donner l'image fidèle

- L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 83 salariés, 14 contrats à durée indéterminée et 69 contrats à durée déterminée.
- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'ont été versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés .
- La Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues met à disposition de l'association des locaux à titre gratuit



**B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU  
COMpte DE RESULTAT :**

**B1- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

NATURE	01/01/2012	augmentation	diminution	AU 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
logiciels informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
matériel et outillage	11 356,72	7 417,84	0,00	18 774,56
matériel bureau et informatique	3 687,58	0,00	0,00	3 687,58
matériel de transport	53 594,68	31 300,42	40 000,00	44 895,10
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participations	0,00	0,00	0,00	0,00
cautions	1 722,12	0,00	1 722,12	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 361,10</b>	<b>38 718,26</b>	<b>41 722,12</b>	<b>67 357,24</b>

**B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS**

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	61 086,86	6 447,20	40 000,00	27 534,06
<b>TOTAL</b>	<b>61 086,86</b>	<b>6 447,20</b>	<b>40 000,00</b>	<b>27 534,06</b>

**B3 ETAT DES PROVISIONS**

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Pour Risques	0,00	26 218,00	0,00	26 218,00
Pour Charges	31 745,26	74 734,00	0,00	106 479,26
Pour immobilisation financiere	1 722,12	0,00	1 722,12	0,00
Pour créances douteuses	7 981,00	0,00	0,00	7 981,00
Pour débiteur divers	17 395,12	4 000,00	17 395,12	4 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>58 843,50</b>	<b>104 952,00</b>	<b>19 117,24</b>	<b>144 678,26</b>

**B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
<b>ETAT DES CREANCES</b>			
Créances ratt. à des participations	0,00		0,00
Sur fournisseurs avances	0,00	0,00	
Stock	1 831,55	1 831,55	
Sur clients	41 512,69	41 512,69	
Etat -charges sociales	0,00	0,00	
Débiteurs divers			
avance sur salaire	830,00	830,00	
Subventions collectivités	129 296,81	129 296.81	
autres débiteurs	0,00	0,00	
charges constatées d'avance	656,85	656,85	
<b>TOTAL 1</b>	<b>174 127,90</b>	<b>174 127,90</b>	<b>0,00</b>
<b>ETAT DES DETTES</b>			
Découvert bancaire	0,00	0,00	
Dépôts et cautions reçus	0,00	0,00	
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	4 439,55	4 439.55	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	9 564,40	9 564,40	
sur factures non parvenues	0,00	0,00	
Personnel rémunération due	0,00	0,00	
Personnel Congés Payes,Précarité	48 145,11	48 145,11	
Personnel autres charges			
Sécurité sociale et autres	84 457,24	84 457,24	
sur congés payes et précarité	24 178,48	24 178,48	
Etat -T.V.A.	0,00	0,00	
Etat - impôts société	0,00	0,00	
Etat-autres impôts	21 446,00	21 446,00	
Dettes d'exploitation			
associés			
autres dettes	9 209,20	9 209,20	
Produits constatés d'avance	18 375,00	18 375,00	
<b>TOTAL 2</b>	<b>219 814,98</b>	<b>219 814,98</b>	<b>0,00</b>

## B5 - Charges à payer et Produits à recevoir

### **B5.1 -Charges à payer : 102 979 Euros**

Elles sont d'exploitation pour 9 209 €, fiscales pour 21 446 €, et au titre des congés payés pour 72 324 € .

### **B5.2 -Produits à recevoir : Néant**

## B6 - Charges et Produits constatés d'avance

### **B6.1. Charges constatées d'avance : 657 Euros**

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2013.

### **B6.2. Produits constatés d'avance : 18 375 Euros**

Ils sont d'exploitation et correspondent aux subventions obtenues dans le cadre d'action se déroulant sur plusieurs exercices comptables .

## B7 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à :

- la quote-part de subvention virée au résultat pour 444 €.



## C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

### **C12- Droits Individuels à la Formation :**

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2012 correspond à un volume de 1 248 Heures «formation».

### **C13- Engagements pris en matière de retraite :**

Engagements Retraite	Non Provisionné	Total
I. D. R	14 531€	14 531 €

#### Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 0.00%,
- Le taux d'actualisation est de 2.69%,
- Le turn over étant faible, il n'est pas pris en compte dans le calcul
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 42%.